

DIRECTION DE LA SECURITE SANITAIRE

Gourbeyre, le lundi 17 août 2026

**SANTE ET SECURITE DE L'ENVIRONNEMENT
EXTERIEUR**

Affaire suivie par : Département EDL
Courriel : ars971-edl@ars.sante.fr
Tél. : 0590 99 64 61 – 0590 99 64 62

**Le Directeur Général de l'Agence de
Santé de Guadeloupe, Saint-Martin,
Saint-Barthélemy**

Réf. : SB/SSEE/N°2026/283

à

Monsieur le Maire Michel HOTIN
Hôtel de ville - 67, boulevard du Général-
de-Gaulle
97190 LE GOSIER

Monsieur le Maire,

Par courrier référencé MR/SSEE/N°2026-270 du 05/08/2026, je vous informais des mauvais résultats d'analyse du prélèvement effectué le 03/08/2026 sur le site de baignade de TABARIN P.E. Le dernier prélèvement de contrôle a été effectué le 11/08/2026, et les résultats sont conformes aux normes de qualité.

	Entérocoques (ufc/100 mL)	Escherichia coli (ufc/100 mL)
Résultat obtenu	15	127
Valeur seuil	< 370	< 1000

En conséquence, vous pouvez informer les baigneurs du retour à la normale par un arrêté de levée d'interdiction.

Mes services restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.



Patrick SAINT-MARTIN
Directeur de la Sécurité Sanitaire

Copie à :
Monsieur le Préfet